





L'année 2018 a été marquée par la mise en œuvre de la loi travail et l'intégration des missions de maintien au sein des **Organismes de Placement Spécialisés** dénommés Cap emploi.



Cette nouvelle organisation s'est traduite par la redéfinition des missions et des services délivrés par Cap emploi pour un accompagnement vers et dans l'emploi.



Le renforcement de la **compensation** en lien avec le handicap, la **sécurisation** des parcours professionnels et la **prévention** de la désinsertion professionnelle constituent le socle de l'expertise de Cap emploi.



RAPPORT D'ACTIVITE

Etat des lieux sur le Département des Hautes-Pyrénées :

Les Bénéficiaires de l'obligation d'emploi de Travailleurs Handicapés

2 982 bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits comme demandeurs d'emploi, cat.A.B.C. soit 13 % de la DEFM, avec une augmentation annuelle de +0,7 %.

Sources Observatoire Pôle Emploi Décembre 2018

En 2017, **370** personnes se sont inscrites à Pôle Emploi suite à un licenciement pour inaptitude professionnelle. *Sources DT Pôle emploi 65*

Les employeurs & les bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Dernières données disponibles

Sources DRTEFP/ AGEFIPH Collecte 2012



- 290 entreprises assujetties à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés,
- 206 atteignent le taux de 6 % d'emploi,
- 67 sont entre 1 et 5 %,
- 17 n'emploient aucun travailleur handicapé.

Sources FIPHFP Collecte 2017



- 54 structures assujetties à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés en 2017,
- 26 atteignent le taux de 6 % d'emploi,
- **28** sont entre 1 et 5 % (30 en 2013 et 23 en 2012, 16 en 2014).

Acteur du service public de l'emploi piloté par :









Accompagnement vers l'emploi

783 personnes accompagnées au 31.12.2018.

672 personnes accueillies dont 463 nouvelles personnes accompagnées.

326 contrats signés dont

- 228 de plus de 3 mois,
- 79 CDI.

16 créations d'activité.

Accompagnement dans l'emploi

296 parcours actifs au 31.12.2018.

111 maintiens réussis dont

- 103 dans le secteur privé,
- 8 dans le secteur public.

88 % des personnes, suite au maintien réussi, occupent le même poste dans le privé.

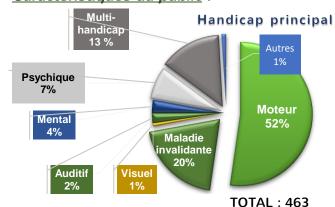
95 % des salariés & agents sont toujours en poste 6 mois après le maintien.

Concernant l'accompagnement vers l'emploi :





Caractéristiques du public :



Durée d'inactivité professionnelle 80 68% 60 40 9% 8% 20 5% 1% 0 2ª mois et... moins de 3... 28.24 mois

TOTAL: 463

Près des 68 % des personnes sont sans activité professionnelle depuis plus de 2 ans à l'entrée en accompagnement CAP EMPLOI.

Nombre de personnes en cours d'accompagnement :





- 98 Actions de formations "remise à niveau" / pré Qualifiant,
- · 183 Actions de formations qualifiantes, professionnalisantes et certifiantes,
- 24 Actions de formations en alternance.

Démarches auprès des employeurs :

Vers les employeurs

266 visites entreprises réalisées

- dont 64 dans la fonction publique,
- dont 202 dans les entreprises privées.

356 offres d'emploi recueillies

- dont 78 dans la fonction publique,
- dont 278 dans le privé.

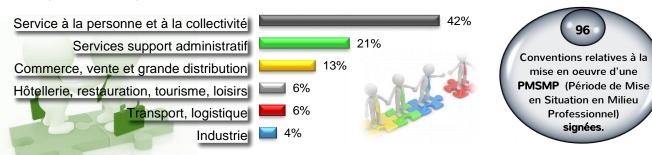
503 employeurs ont bénéficié de services de l'accompagnement vers l'emploi.

Dans l'emploi

209 employeurs ont bénéficié des services de l'accompagnement dans l'emploi.

78,4 % des maintiens sont résolus dans les 12 mois suite à la prise en charge des situations.

Les postes occupés :



63 % des retours à l'emploi se réalisent dans les services à la personne, à la collectivité ainsi qu'aux services supports administratifs. L'industrie et les transports sont en baisse de 3 points comparé à 2017.

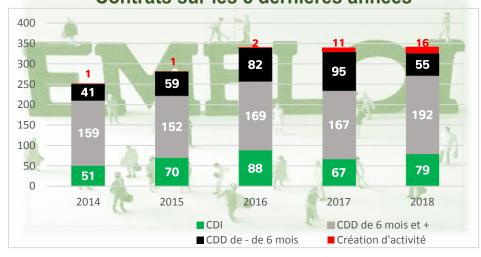
Les emplois à l'issue du parcours :

326 Contrats signés en 2018 :

Parmi ces placements de + de 3 mois, 24 % concernent des CDI, et 5 % des créations d'activité.



Contrats sur les 5 dernières années



Quelques actions menées en 2018 :



Visites d'entreprises conjointes Pôle emploi / Cap emploi pour promouvoir des candidatures de DEROE



Diagnostic des besoins en formation de notre public pour prise en compte par le droit commun.



Réunions: "Que faut-il savoir sur le handicap pour un accompagnement professionnel " en direction de nos partenaires également en charge de l'accompagnement de BOE.



Promotion des Contrats en alternance dans les secteurs privés et publics



Prévention de la désinsertion professionnelle avec les services de la CARSAT.



Participation au Programme Départemental d'Insertion.



Participation Cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) avec les médecins conseils de la Sécurité Sociale.



Le collectif Emploi Handicap 65

(CAP emploi, Pôle Emploi, la Direccte, Comète France, le service social Carsat, la Maison de l'autonomie, le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées, le conseil départemental et la Mission locale) a organisé :



2ème Forum Emploi, Compétences et Handicap

Sous l'égide de la Préfecture, l'Agefiph et le Fiphfp Mardi 13 Février 2018

Pour la deuxième année consécutive, était organisé le Forum Emploi Compétences et Handicap. Il réunissait dans un même espace l'ensemble des acteurs départementaux oeuvrant pour l'insertion et le maintien professionnel des personnes en situation de handicap.



Guichet Unique Handicap

mardi 20 novembre 2018

Le 1er guichet unique handicap a été organisé dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées. L'objectif de cette journée était de réunir sur un même lieu les personnes reconnues travailleurs handicapés ou en voie de l'être, salariés/agents ou sans emploi ainsi que les employeurs qui rencontrent des difficultés d'accès à l'information, aux droits.

Trois espaces d'information étaient aménagés pour recevoir employeurs et bénéficiaires : un espace maintien dans l'emploi, un espace service de l'emploi et un espace social.



SEEPH 2018 – Madame la Préfète en visite au magasin Macao

Jeudi 22 novembre 2018

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées et du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés, Béatrice Lagarde, préfète des Hautes-Pyrénées, s'est rendue au magasin Macao, à Lourdes. Elle a été accueillie par le directeur M. Thierry Chanteux qui a été victime d'un accident de la vie, entraînant une période d'hospitalisation de près d'un an et d'une rééducation qui se poursuit encore, ce qui ne l'a pas empêché de poursuivre son activité, grâce à l'appui dont il a bénéficié de la part de l'AGEFIPH, de la MDPH et de Comète France.



La taxe d'apprentissage : Cap emploi est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage (arrêté du 21/12/2015 par le Préfet de Région Midi-Pyrénées) dans la limite d'un plafond de 26 % du « hors quota », activités dérogatoires.

Acteur du service public de l'emploi piloté par :







